

VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE TRÈVES

PIÈCE N°6-1-3 :

SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE PM1

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES
(PPRNP)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 25 juin 2024

Monsieur le Président, Thierry Kovacs



Commune de TRÈVES

450, Route des deux vallées / 69420 TRÈVES

Tel : 04 72 24 91 12



Communauté d'Agglomération VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Espace Saint-Germain – Bât. Antarès / 30 av. général Leclerc / 38 200 VIENNE

Tel : 04 74 78 32 10

SOMMAIRE

Arrêté interpréfectoral prescrivant l'établissement d'un PPRNP

Arrêté interpréfectoral portant approbation du PPRNP de la rivière « le Gier » et ses affluents

Note de présentation

Règlement

Annexe au règlement : dispositions applicables à la zone blanche

Carte de l'occupation du sol et des enjeux

Carte des aléas

Carte de zonage

Carte de zonage : zone blanche de maîtrise du ruissellement pluvial